



ROQUETTES À LA UNE

EDITORIAL

Ce premier numéro du bulletin municipal dans sa nouvelle formule, « Roquettes à la Une » me donne l'occasion de remercier les électeurs qui ont participé au scrutin du 9 mars 2008.

A près de 62%, ils ont accordé leur confiance à l'équipe que je présentais. Heureux et fiers de ce résultat, c'est enthousiastes et volontaires que nous allons nous attacher à conduire le programme qui vous a été proposé.

Au cours des deux premiers mois du mandat, le Conseil Municipal renouvelé à plus de 50% a mis en place les Commissions, installé ses délégués dans les différents Syndicats et Etablissements de Coopération Intercommunale. La Communauté d'Agglomération du Muretain a élu son Président et ses Vices Présidents. Pour ce qui me concerne, je présiderai la Commission des ressources humaines.

Au service de tous, à l'écoute de vos préoccupations nous essaierons de satisfaire vos aspirations, conscients des difficultés qui nous attendent mais confiants dans l'avenir et prêts à remplir cette mission exaltante.

A la veille des vacances, de nombreuses manifestations viendront clôturer un printemps roquettois particulièrement riche en animations communales.

Ensuite, les associations prendront quelques semaines de repos bien mérité.

Bonnes vacances à tous.

Gestion communale

3

Actualités CAM
Echos du Conseil

Le dossier

5

Les élections municipales

Urbanisme

7

Pont de Roques

La vie de la Commune

8

Affaires culturelles
Affaires sociales
Foyer rural
Associations

Ecoles et jeunesse

15

Maternelle
Primaire
Carnaval 2008
CMJ
CAJ été 2008

Sports

18

Echos des Associations

Comité des fêtes

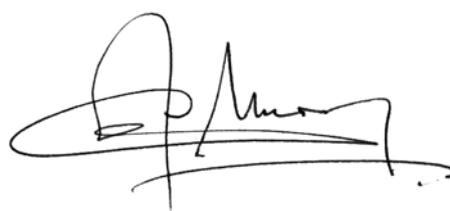
19

Présentation

Bloc notes

20

Appel au bénévolat
Etat civil
Expression libre
Pharmacies de garde



Michel Perez
Mairie de Roquettes



ROQUETTES A LA UNE

> Actualités CAM

A l'issue des élections municipales de mars 2008, la **Communauté d'Agglomération du Muretain** a renouvelé à plus de 70% ses conseillers communautaires puisqu'ils émanent des conseillers municipaux nouvellement élus des communes membres.

Pour **ROQUETTES**, il s'agit de :

Michel PEREZ
Annie VIEU ARRIVETX
Jean-Louis GARCIA

La Présidence a également été renouvelée lors de l'élection le 14 mars dernier, de Monsieur **André MANDEMENT, Maire de MURET.**

Monsieur **Michel PEREZ**, en sa qualité de **6^{ème} Vice Président de la CAM**, préside la Commission des Ressources Humaines de cette collectivité.

Un dossier spécial « Communauté d'Agglomération du Muretain » vous informera plus en détail du

fonctionnement de l'Intercommunalité lors du prochain magazine dont la parution est prévue en octobre.

Composition Conseil Communautaire de la CAM

André MANDEMENT		Maire de MURET Président de la C.A.M.
Président de la Commission :		
Thierry SUAUD	Maire de PORTET-sur-GARONNE 1er Vice-Président de la C.A.M.	Développement Economique et Transports
Jacques TENE	Maire de SAINT-LYS 2ème Vice-Président de la C.A.M.	Politique Ville & Cohésion Sociale
Bernard BERAIL	Maire de LABARTHE-SUR-LEZE 3ème Vice-Président de la C.A.M.	Finances
Jean-Baptiste CASSETTA	Maire de PINS-JUSTARET 4ème Vice-Président de la C.A.M.	Enfance
Alain SOTTIL	Maire d'EAUNES 5ème Vice-Président de la C.A.M.	Equilibre Social de l'Habitat
Michel PEREZ	Maire de ROQUETTES 6ème Vice-Président de la C.A.M.	Ressources Humaines
Alain DELSOL	Maire de LAVERNOSE-LACASSE 7ème Vice-Président de la C.A.M.	Petite Enfance
M. Jean-Louis COLL	Maire de PINSAGUEL 8ème Vice-Président de la C.A.M.	Aménagement du territoire
Serge GORCE	Maire de LABASTIDETTE 9ème Vice-Président de la C.A.M.	Patrimoine
Jean-Claude CASSAGNE	Maire de SAUBENS 10ème Vice-Président de la C.A.M.	Environnement & Cadre de Vie
Etienne GASQUET	Maire de Saint-Clar-de-Rivière 11ème Vice-Président de la C.A.M.	Piscines - ATSEM - Entretien Ménager
José PARDILLOS	Maire de Saint-Hilaire 12ème Vice-Président de la C.A.M.	Communication
Jean-Claude GARAUD	Maire de VILLATE 13ème Vice-Président de la C.A.M.	Restauration



> Echos du Conseil

Le budget 2008

Le budget primitif constitue **l'acte fondamental** de la gestion communale car, à travers lui, se concrétisent les choix et les orientations des élus municipaux.

C'est un **acte politique** et un **acte financier** intégrant les moyens nécessaires de mise en œuvre des missions de la collectivité et des orientations prises par les élus. C'est également un **acte prévisionnel** regroupant l'ensemble des dépenses de l'année à venir et les recettes pour les couvrir. C'est aussi un **acte juridique** autorisant l'engagement des dépenses et la perception des recettes dans un cadre normalisé.

Cette année, les principales aides de l'Etat seront réduites à une norme d'évolution « zéro volume ».

Autrement dit, **les concours de l'Etat ne seront indexés que sur la seule inflation** dont l'indice prévisionnel des prix (hors prix du tabac) est prévu à +1,60%.

C'est donc ce même indice qui a été retenu pour faire progresser certaines inscriptions budgétaires à **bases constantes**.

La maîtrise des coûts est une préoccupation majeure avec la recherche de toutes les économies de gestion possibles.

L'Etat, par sa loi de finances 2008, a de plus fixé le coefficient de revalorisation des valeurs locatives servant de base aux impôts directs locaux à :+ 1.0160 pour toutes les bases.

Afin de maintenir **une bonne marge d'épargne** permettant de couvrir les opérations d'équipement pour 2008 et celles en perspective pour les années à venir, **la recette des impôts locaux ne sera revalorisée que par ce coefficient**. Les taux communaux ne changeront pas. **Ils sont les mêmes depuis 2002.**

Les plus grosses opérations d'investissement cette année seront faites : au groupe scolaire, au centre socioculturel « le Château », à l'aire couverte d'activités ainsi que sur la voirie.

Des dépenses importantes sont également prévues en **fonctionnement** pour maintenir tous les équipements communaux **en bon état**.

Attribution de subventions 2008

aux associations locales

3000 €	JUDO AVENIR ROQUETTOIS DISCIPLINES ASSOCIEES
1000 €	CYCLOTOURISME V.T.T
1300 €	PETANQUE ROQUETTOISE
300 €	ASSOCIATION CHASSE
500+1000 €	BOXING CLUB
6500 €	BASKET
4500 €	TENNIS CLUB ROQUETTOIS
2500+900 €	SPORTING CLUB ROQUETTOIS
2700 €	VELO CLUB OMNISPORTS
400 €	ROQUETTES TEAM SENSAS (PECHE)
0 €	AIKIDO (pas de demande)
6500 €	FOOTBALL CLUB ROQUETTOIS
660 €	CREATION ET LIOSIRS
500 €	ARCEP
1200 €	CLUB DES JEUNES ANCIENS
550€	FNACA
2850+550+150 €	FOYER RURAL
500€	AVEC
0 €	COCODI (pas de demande)
250 €	JEUNESSE AU PLEIN AIR
275 €	ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE DANIEL SORANO
90 €	COMITE DEPARTEMENTAL SECURITE ROUTIERE
30 €	LYCEE DE PINS JUSTARET
2000 €	COMITE DES FETES
40640 €	

à des Associations caritatives locales

3000 €	JUDO AVENIR ROQUETTOIS DISCIPLINES ASSOCIEES
1000 €	CYCLOTOURISME V.T.T
1300 €	PETANQUE ROQUETTOISE

Le budget communal 2008

Fonctionnement

CHAPITRE	DÉPENSES
11	Charges générales 494 300 €
12	Charges de personnel 553 158 €
65	Autres charges gestion courantes 361 000 €
66	Charges financières 49 000 €
67	Charges exceptionnelles 680 €
022	Dépenses imprévues 43 177,3 €
23	Virement à la section investissement 511 703,52 €
TOTAL DEPENSES 2 013 018,82 €	

CHAPITRE	RECETTES
70	Produits des Services 3 800 €
73	Impôts & taxes 1 200 000 €
74	Dotation & Participation 616 730 €
75	Autres produits gestion courante 7 100 €
022	Résultats 2007 reporté 179 355,82 €
013	Atténuation de charge 6 033 €
TOTAL RECETTES 2 013 018,82 €	

Investissement

CHAPITRE	DÉPENSES
16	Remboursement d'emprunts 87 617 €
23	Opérations d'équipement 1 344 966,65 €
020	Dépenses Imprévues 20 000 €
001	Solde d'investissement reporté 587 286,68 €
TOTAL DEPENSES 2 039 870,33 €	

CHAPITRE	RECETTES
13	Subvention d'investissement 400 711,66 €
16	Emprunts 56 640,28 €
10	Dotations, Fds. Divers & Réserves 900 614,87 €
024	Produits des cessions 170 200 €
021	Virement de la section fonctionnement 511 703,52 €
TOTAL DEPENSES 2 039 870,33 €	

> Bref rappel sur les institutions et les acteurs de la vie communale

[qui n'a pas la prétention d'être exhaustif]

Le 9 mars dernier, vous avez désigné, par votre vote, vos représentants au sein du nouveau **Conseil Municipal**.

Mais au fait, quelles sont ses attributions et quel est son rôle auprès des administrés ?

Le Conseil Municipal est l'ensemble des personnes désignées pour

administrer la commune : Maire, Adjoints, Conseillers Municipaux.

ROQUETTES compte 6 adjoints et 16 conseillers municipaux en plus du maire.

Le Conseil Municipal est l'équivalent d'un « parlement local », qui dispose d'un pouvoir de décision.

Le maire, les adjoints et les

conseillers délégués disposent quant à eux d'un pouvoir exécutif.

Le Conseil Municipal présidé par le maire délibère sur les questions qui intéressent la vie de la commune. Les délibérations sont prises à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Les séances du Conseil Municipal sont publiques.

Les rôles

Le maire :

Il est à la fois représentant de l'Etat et agent de la commune en tant que collectivité territoriale.

Il tient ses attributions de son élection au scrutin secret lors de la première réunion du conseil suivant les élections municipales.

Dans sa première fonction, il est officier d'état civil et officier de police judiciaire, chargé de missions déléguées par l'Etat :

- il gère certains services administratifs (état civil, listes électorales, listes de conscription...)
- Il fait exécuter les lois, règlements et décisions transmis par la Préfecture.

En tant qu'agent exécutif de la commune, le Maire est chargé de l'exécution des décisions du conseil municipal et agit sous contrôle de ce dernier.

Ses missions consistent à représenter la commune en justice, passer des marchés, signer des contrats, préparer le budget, gérer le patrimoine.

Il est titulaire de pouvoirs propres. En matière de police administrative, il est chargé de maintenir l'ordre public. Le maire est aussi le chef de l'administration communale. Il est le supérieur hiérarchique des agents de la commune et dispose d'un pouvoir d'organisation des services.

Le maire joue enfin le rôle

« d'ambassadeur de la commune » auprès des pouvoirs publics et de tous les interlocuteurs (organismes publics...) qui peuvent influencer sur le sort de la commune.

Les adjoints et les conseillers délégués :

Les adjoints sont chargés d'assumer des fonctions que le maire leur confie et éventuellement de le suppléer en cas d'empêchement. Ils exercent leurs responsabilités dans un domaine spécifique : finances, habitat, urbanisme, culture, environnement...

Les conseillers délégués ont, quant à eux, reçus une délégation pour exercer une mission précise auprès des adjoints et du maire.

Qui fait quoi à Roquettes ?

Le samedi 15 mars 2008, le Conseil Municipal, élu pour une durée de 6 ans et composé de 23 conseillers a procédé à l'élection du Maire et des Adjoints.

Le jeudi 20 mars, il a désigné les représentants de la commune dans les diverses instances et structures intercommunales.

Composition du nouveau Conseil Municipal :

Le trombinoscope ci-après vous permettra de mieux connaître les nouveaux élus.



M. PEREZ
Maire



D. Virazel
1^{ère} Adjoint



H. Puggia
2^{ème} Adjoint



J.I. Garcia
3^{ème} Adjoint



Mh. Montels
4^{ème} Adjoint



F. Sarralde
5^{ème} Adjoint



A. Vieu-Arrivetx
6^{ème} Adjointe



C. Lamarque
Conseiller Délégué



D. Sautreau
Conseiller Délégué



L. Joigneaux
Conseillère Déléguée



Jp. Estève
Conseiller Délégué



M. Capdecorme
Conseiller Municipal



H. El Boustani
Conseiller Municipal



V. Estebe
Conseillère Municipale



J. Lassalle
Conseiller Municipal



M. Loste
Conseiller Municipal



T. Lulie Tuquet
Conseillère Municipale



S. Môrch
Conseillère Municipale



T. Paris
Conseiller Municipal



D. Ronchini
Conseiller Municipal



R. Poux
Conseillère Municipale



A. Schaegis
Conseiller Municipal



S. Valéro
Conseillère Municipale

Les Commissions

1 ^{er} Adjoint - M. VIRAZEL	
1 ^{ère} Commission	Urbanisme, environnement, travaux, services techniques
D. SAUTREAU (Conseiller délégué) - J.P. ESTEVE - A. SCHAEIGIS - TH. PARIS M. LOSTE - L. JOIGNEAUX - CL. LAMARQUE - TH. LULIE TUQUET	
Sous Commission	Travaux d'entretiens
C. LAMARQUE (Conseiller délégué) H. PUGGIA - J.P. ESTEVE - J. LASSALLE	

2 ^{ème} Adjoint - M ^{me} PUGGIA	
4 ^{ème} Commission	Sport
J.P. ESTEVE (Conseiller délégué aux Associations) M. LOSTE - J.L. GARCIA - L. JOIGNEAUX - C. LAMARQUE	

5 ^{ème} Adjoint - M. SARRALDE	
6 ^{ème} Commission	Affaires sociales & Emplois
D. RONCHINI - M. CAPDECOMME - T. LULIE TUQUET A. SCHAEIGIS - R. POUX - S. MÖRCH	

6 ^{ème} Adjoint - M ^{me} VIEU ARRIVETX	
2 ^{ème} Commission	Communication - Intercommunalité
Communication : V. ESTEBE - M. LOSTE - D. SAUTREAU • Intercommunalité : J. LASSALLE - H. PUGGIA - F. SARRALDE - D. VIRAZEL - M. PEREZ	

3 ^{ème} Adjoint - M. GARCIA	
3 ^{ème} Commission	Education jeunesse
L. JOIGNEAUX (Conseillère déléguée) - S. VALERO - M. CAPDECOMME F. SARRALDE - H. PUGGIA - D. RONCHINI	

4 ^{ème} Adjoint - M ^{me} MONTELS	
5 ^{ème} Commission	Culture
J.P. ESTEVE (Conseiller délégué aux Associations) H. EL BOUSTANI - V. ESTEBE - A. SCHAEIGIS - S. VALERO - S. MÖRCH	

Commission des FINANCES Président : M. Le Maire Michel PEREZ	
D. VIRAZEL - D. RONCHINI - H. PUGGIA - A. VIEU - J.L. GARCIA M.H. MONTELS - F. SARRALDE - M. CAPDECOMME H. EL BOUSTANI - J. LASSALLE-MICHEL - TH. PARIS	

Désignation des délégués communaux au sein des instances communales et intercommunales :

- auprès de la Communauté d'Agglomération du Muretain :

La finalité de cette structure est « d'associer les communes membres et leur population au sein d'un espace de solidarité en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace dans le bassin de vie du muretain »

ROQUETTES dispose de trois sièges au sein de l'assemblée communautaire :

Titulaires : Michel PEREZ - Annie VIEU ARRIVETX - Jean-Louis GARCIA.

Suppléants : Floréal SARRALDE - Huguette PUGGIA - Hakim EL BOUSTANI.

- auprès du SIVOM de la P.A.G. :

(Distribution et administration du réseau de l'eau potable). Claude LAMARQUE - Jean LASSALLE-MICHEL.

- auprès du SIVOM du Confluent Garonne Ariège :

(Assainissement collectif et contrôle et suivi de l'assainissement non collectif ou autonome).

Titulaires : Daniel VIRAZEL - Jean LASSALLE - Jean-Pierre ESTEVE.

Suppléants : Michel PEREZ - Albert SCHAEIGIS.

- auprès du SIVU de la LOUSSE et du HAUMONT :

(Créé après les inondations de 2000, il a pour but la réalisation et la maintenance des aménagements hydrauliques nécessaires à la régulation du débit de ces cours d'eaux afin de protéger les personnes et les biens).

Titulaires : Michel PEREZ - Daniel VIRAZEL.

- auprès du SIVU de l'école de musique :

Titulaires : Michel PEREZ - Marie-Hélène MONTELS.

Suppléante : Valérie ESTEBE.

- auprès du Syndicat Intercommunal d'actions sociales en milieu rural du canton de MURET : SIAS

(Service permettant le maintien à domicile des personnes dépendantes)

Titulaires : Floréal SARRALDE - Michel CAPDECOMME.

Suppléantes : Huguette PUGGIA - Valérie ESTEBE.

- auprès du Syndicat Intercommunal d'Electricité de MURET :

Titulaires : Claude LAMARQUE - Thierry PARIS.

- auprès du Syndicat Intercommunal pour la Gestion du Pool Routier des communes du Muretain :

Titulaires : Claude LAMARQUE - David SAUTREAU.

- auprès du Syndicat Intercommunal pour le transport des personnes âgées :

Titulaire : Albert SCHAEIGIS.

- auprès du Syndicat Mixte d'Etude et de Protection de l'Environnement dans le Département de la Haute Garonne :

Titulaire : David SAUTREAU.

- Membres de la Commission d'Appel d'Offres :

Président : Michel PEREZ.

Titulaires : Daniel VIRAZEL - Huguette PUGGIA - Claude LAMARQUE.

Suppléants : Albert SCHAEIGIS - Maxime LOSTE - Thierry PARIS.

- Membres élus du Centre Communal d'Actions Sociales :

(Compétence dans le champ de l'action sociale en aidant et soutenant les personnes les plus défavorisées).

Président : Michel PEREZ.

Titulaires : Floréal SARRALDE - Michel CAPDECOMME - Huguette PUGGIA - Thérèse LULIE - TUQUET.

- Membres pour la CAM dans la compétence Politique de la VILLE : de la cellule de veille du CISPD :

(Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la délinquance). Jean-Louis GARCIA - Floréal SARRALDE - Jean-Marc DAUNIS en sa qualité d'ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique).

Du SIEANAT : (gens du voyage) Sandra VALERO.

<http://ww.interieur.gouv.fr/>

Rubriques : Les élections - Résultats

RESULTATS DES ELECTIONS MUNICIPALES			
HAUTE GARONNE(31) - Roquettes			
NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL			
Elu(e) au 1 ^{er} tour		Votes	
M. Claude LAMARQUE		1248	
M. Daniel RONCHINI		1241	
M. Michel CAPDECOMME		1241	
Mme Sandra VALERO		1241	
M. David SAUTREAU		1240	
Mme Annie VIEU-ARRIVETX		1238	
M. Jean LASSALLE MICHEL		1238	
M. Jean-Louis GARCIA		1237	
Mme Thérèse LULIE TUQUET		1237	
M. Daniel VIRAZEL		1236	
M. Thierry PARIS		1236	
Mme Régine ROUXEL-POUX		1231	
Mme Sandrine MÖRCH		1230	
M. Hakim EL BOUSTANI		1229	
Mme Valérie ESTEBE		1225	
Mme Laurence JOIGNEAUX		1225	
M. Michel PEREZ		1220	
Mme Huguette PUGGIA		1219	
Mme M.Hélène MONTELS		1218	
M. Maxime LOSTE		1216	
M. Jean-Pierre ESTEVE		1213	
M. Floréal SARRALDE		1201	
M. Albert SCHAEIGIS		1190	
Rappel des résultats du 1 ^{er} tour			
Inscrits	Nombre	% Inscrits	% Votants
Abstention	2841		27,36
Votants	2063		72,62
Blancs ou nuls	76	2,75	3,78
Exprimés	1987	95,87	96,22

> Démolition et reconstruction du Pont de Roques

Construit au début des années 1970, le pont au-dessus de la RD 817 (ex RN 117), établissant la liaison entre l'autoroute A64 et la RD 820 (ex RN 264 allant à FOIX), présente des défaillances sérieuses.

La Sous-Préfecture de Muret, la DDE et les ASF (Autoroutes du Sud de la France) sont, dans leurs compétences respectives, chargées du suivi et de l'exécution de ce chantier de démolition/reconstruction de ce pont et tiendront régulièrement informé la population environnante, par voie de presse, de tracts dans les Mairies, de l'évolution de ces travaux.

Ceux-ci, ont démarré mi-mai 2008 et devraient s'achever à l'été 2009 avec quelques désagréments pour les usagers, même si un pont provisoire va être mis en place pour assurer le trafic entre TOULOUSE et FOIX.

> Planning des travaux

Point info travaux

Les étapes de travaux

1 Les travaux préparatoires
Les réseaux (EDF, Téléphone, eau potable...) existants sur et sous l'ouvrage ont été déplacés ou protégés lorsque nécessaire, avec le concours des concessionnaires concernés.

2 Construction d'un pont provisoire
Un pont provisoire sera mis en service mi-juillet 2008 pour franchir la RD 817 (ex RN 117).

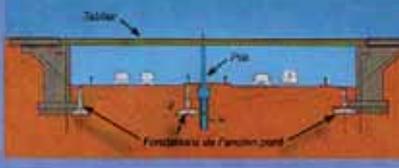
3 La démolition du pont actuel
Pour la démolition programmée fin juillet/début août, le tablier du pont sera découpé par morceaux, lesquels seront évacués puis démolis. Les piles seront démolies sur place.

4 La reconstruction du pont
Les travaux seront réalisés en maintenant la circulation de la RD 817. Des restrictions de voies, ainsi que des coupures nocturnes seront ponctuellement nécessaires. Mis en service : 10 mois après l'achèvement du pont actuel.

5 Mise en service du nouveau pont et retrait du pont provisoire

Le nouveau pont

- Longueur : 29 m
- Largeur : 21,5 m
- 5 Voies de circulation :
 - 2 dans le sens Toulouse/Foix
 - 3 dans le sens Foix/Toulouse
- Hauteur libre déviagée : 4,65 m



La circulation

Mi-mai > Fin juillet 2008

15 août 2008 > Été 2009

→ Pendant la construction du nouveau pont
Les liaisons actuelles desservies par l'Echangeur de Roques sont maintenues.
Les liaisons A 64 - Foix sont assurées par le passage sur le pont provisoire.
La vitesse sera limitée à 50 km/h.
La circulation s'effectuera sur 4 voies : 3 dans le sens Foix/Toulouse et 1 dans le sens Toulouse/Foix.



Fin juillet > Début août 2008

→ Pendant la démolition du pont actuel
Durant 10 jours, la circulation sous le pont existant sera coupée.
Des déviations seront mises en place : suivre la signalisation.

Priorité à la sécurité des usagers et des ouvriers !

- **De fin mai à mi-juillet 2008** : mise en place d'un pont provisoire.

- **Mi-juillet/mi août 2008** : pendant 10 jours, la circulation sur la RD 817 (TOULOUSE - MURET) sera fermée pour démolir le pont actuel. Des déviations seront mises en place et des gratuits sur le péage de MURET seront offertes aux détenteurs de cartes « ZAP 31 » (se renseigner auprès des ASF).

- **Jusqu'à l'été 2009** : maintien de la circulation lors de la construction du nouveau pont, sauf restrictions ponctuelles et nocturnes.

NB : sur le pont provisoire, la vitesse sera limitée à 50 km/h et la circulation s'effectuera sur 4 voies (3 dans le sens FOIX-TOULOUSE et 1 dans le sens TOULOUSE-FOIX).

• Affaires culturelles

> Lire en fête

Pour la troisième fois, Roquettes participera à la manifestation nationale « Lire en Fête ». Cette année, elle se déroulera en deux temps autour du thème de l'arbre.

Le Jeudi 9 octobre, soirée interactive animée par Joseph Vidal, auteur compositeur qui interprète aussi Brassens, Ferré, ... Venez nous faire partager un poème, un texte, une chanson en toute simplicité et convivialité.

Le samedi 11 octobre, nous recevrons le conteur François Vermeil. Après l'avoir écouté, nous pourrions tous (grands et petits, parents et enfants...) participer à la réalisation

d'une fresque avec l'aide de Jean-Noël Vitry, sculpteur plasticien.

Cette œuvre commune permettra à chacun d'entre nous d'exprimer sa créativité. Nous avons tous en nous un artiste peintre (qui sommeille peut-être ???).

Le soir, cette fresque sera découpée et chacun pourra en amener un morceau. Ce sera l'occasion de se retrouver plus tard autour d'un apéritif pour la reconstituer.

Une bonne soirée en perspective... (date prévue le jeudi 13 novembre)

Des ateliers de lecture, animés par l'association « lire et faire lire », et des ateliers d'illustration seront proposés

aux enfants.

Il y aura aussi des contes pour le jeune public mais nous savons qu'à tout âge le conte émerveille !

Le CMJ et le CAJ seront présents lors de cette manifestation pour récolter des fonds au profit de l'association Radija. **Venez les encourager dans leur action humanitaire !**

L'école maternelle, l'école primaire et la bibliothèque municipale, partenaires fidèles, s'associeront à ce projet.

Rendez-vous le 9 et 11 octobre 2008 !!!

> Concours photo 2009

Amis photographes à vos appareils !

Le prochain thème du concours photo 2009 sera « La Force ».

> Liste des nouveaux ouvrages de la bibliothèque de Roquettes

- **Les années** : A. Ernaux.
- **La route** : C. Mac Carthy.
- **Non ce pays n'est pas pour le pauvre homme** : C. Mac Carthy.
- **Plissé soleil** : C. Chaleur.
- **Dans les bois** : H. Coben.
- **La valse lente des tortues** : K.Pancol.
- **La consolante** : A. Gavalda.
- **L'énigme Alexandrie** : S. Berry.
- **Le chant des sorcières** : M. Calmel.
- **Manipulé** : L. Terry.
- **Retour à Providence** : R. Mac Larty.
- **Tu ne verras plus** : P. Dessaint.
- **L'éventreur de Pékin.**
- **Un écho dans la nuit** : D. Emley.
- **Mal de pierre** : M. Agus.
- **Battement d'ailes** : M. Agus.
- **La nuit dernière au xv^{ème} siècle** : D. Van Cauwelaert.
- **Les Pantoufles du samouraï** : P. Cauvin.
- **Vers un nouveau capitalisme** : M. Yunus.
- **Le théorème d'Almodovar** : A. Casas Ros.
- **35 kgs d'espoir** : A. Gavalda.
- **Simon l'enfant du 20^{ème} convoi** : S. Gronowski.

Les enfants ne sont pas oubliés !

- **Histoire rouge et or** : (Dès 6 ans).
- **Suzie la rebelle** : S. Marvaud.
- **Chevalier d'émeraude** : A. Robillard.
- **Ghost secret** : S. Marvaud.
- **Le silex magique** : S. Marvaud.
- **Cédric 22 - Marsup 21 - Les Profs 6.**
- **Mon dragon et moi** : Ange.

Pour information, la bibliothèque sera fermée du 4 août au 25 août 2008.

> Marché de Potiers

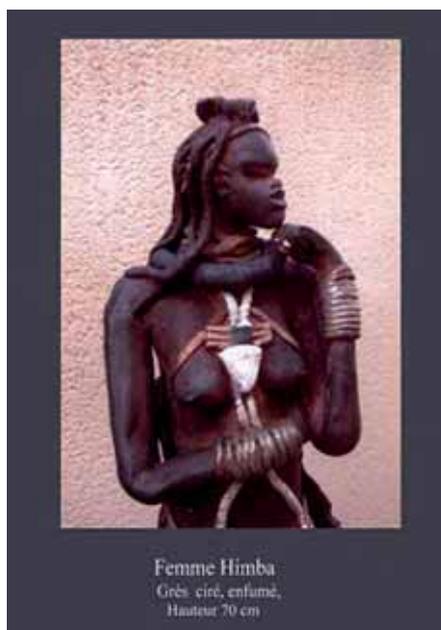
Les 29 et 30 novembre 2008, aura lieu au Complexe Dominique Prévost, **le treizième Marché de Potiers à Roquettes.**

Cette année, l'invité d'honneur sera **Christian Lionnet** qui nous proposera de magnifiques statues.

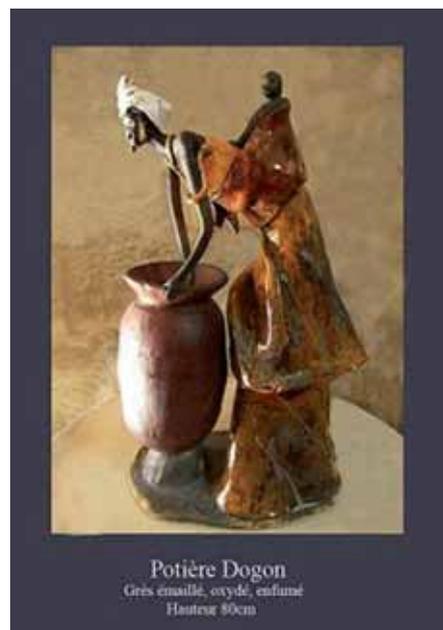
Comme tous les ans, nous avons reçu de nombreuses candidatures et la commission extra municipale procédera à la sélection de 26 artisans potiers, début juillet.

Le thème de cette manifestation culturelle sera cette année : « Les santons de Provence... et d'ailleurs »

Quatre santonniers, avec des techniques de travail et des réalisations de santons très différentes, vont nous proposer de partager leur savoir faire.



Le marché de Roquettes sera une fois de plus très attractif.



Vous participerez à son succès en venant nombreux admirer les œuvres de nos artisans qui contribuent à sauver et à renouveler notre patrimoine.

> Félicitations aux lauréats du prix du public de l'exposition de peinture 2008

Il est à noter que le palmarès est exclusivement féminin : bravo donc à ces artistes en herbe !



1- Enfants

1^{er} Prix :
ARGOUL Chloé
avec « Perroquet »

2^{eme} Prix :
DAUMAS Chloé
avec « Autoportrait »

3^{eme} Prix :
GOURRAUD Manon
avec « Cheval »

2- Ados

1^{er} Prix :
BAROU CROUZAT Lou
avec « P'tite Princesse »

2^{eme} Prix :
ROQUES Perrine
avec « Rue ensoleillée »

3^{eme} Prix :
MERCHADOU Deborah
avec « Les Flamants Roses »



3- Adultes

1^{er} Prix :
BOIS Francine
avec « Nostalgie »

2^{eme} Prix :
Masse Liliane
avec « Moitié dans l'ombre »

3^{eme} Prix :
PUJOL Monique
avec « Rêve de voyage »

• Affaires sociales

La nouvelle **Commission des Affaires Sociales** a abordé avec enthousiasme ses fonctions avec une volonté de **nouveauté** mais surtout avec la reconnaissance et le souhait de **pérenniser** le travail accompli par l'équipe précédente.

Pour le volet petite enfance

& le relais d'assistantes maternelles

Son 1^{er} objectif a été de provoquer une rencontre avec les services de la CAM, collectivité compétente pour la création, la gestion et l'équipement des structures dédiées à la petite enfance dans le but d'améliorer les conditions d'accueil du Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) actuellement situé au complexe Daniel Prévost, allée des sports à ROQUETTES et qui devrait à la rentrée 2008 pouvoir bénéficier d'un local plus adapté.

Pour information, le RAM est un lieu d'échanges à la fois pour les parents et les assistantes maternelles mais aussi pour les enfants qui y bénéficient d'animations collectives.

N° d'appel pour inscriptions et renseignements 05 34 60 10 40.

• Les parents peuvent venir y chercher :

- Une écoute et un accompagnement personnalisés dans la recherche d'un mode de garde avec une information

sur les différents services d'accueil de la petite enfance existant localement.

- Des renseignements sur les démarches administratives à accomplir, sur les prestations CAF auxquelles ils peuvent prétendre et sur l'aide de la CAM pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée indépendante.

Enfin, leurs seront communiqués leurs droits et obligations en qualité d'employeurs des assistantes maternelles.

• Les assistantes maternelles y trouvent quant à elles :

- Des renseignements sur l'agrément et les avantages liés à leur statut.

- Une mise en relation avec les familles en recherche d'assistantes maternelles.

- Une information sur leurs droits et obligations en tant que salariées des parents.

- L'occasion de rencontres et d'échanges dans un but de perfectionnement et d'enrichissement professionnel.

- Des animations en leur faveur mais aussi pour les enfants qu'elles accueillent.

• Enfin pour les enfants :

Le RAM constitue un lieu d'éveil au travers d'échanges avec d'autres enfants et adultes en présence de leurs assistantes maternelles : Ces moments de jeux collectifs et de partage permettent une socialisation de l'enfant en préparation de son entrée à l'école maternelle.

& la ludothèque :

Le paradis des enfants est ouvert à tous les enfants de ROQUETTES accompagnés. (Parent, assistante maternelle...)

Les séances d'animation de la ludothèque qui remportent un fort succès, continuent avec un nouveau prestataire à la rentrée de septembre, en remplacement de l'association Par Monts et Par Vaux; Il s'agit de l'association **Interlu'd** dont le calendrier d'interventions vous sera communiqué prochainement.

Pour les services aux personnes dépendantes

Vous avez plus de 60 ans, vous êtes handicapé, vous sortez d'une hospitalisation, vous vivez seul(e) ou avec un conjoint qui a des problèmes de santé, le Syndicat Intercommunal d'Action Sociale (SIAS) facilite votre vie quotidienne et vous apporte soutien, conseils et contacts humains.

Ce syndicat qui regroupe dix-huit communes dont ROQUETTES, a pour vocation la mise en place de services permettant le maintien à domicile de personnes en difficultés.

L'équipe du SIAS partage des valeurs fortes d'humanité et de respect de la vie privée, avec pour ambition la qualité du service rendu et du suivi des personnes.

- Trois services majeurs sont proposés :

- L'aide à domicile :

Partager le quotidien :

L'aide à domicile est un réel service de proximité et d'accompagnement quotidien. Au delà des tâches assurées par les agents, ces visites sont l'occasion d'instant de convivialité et d'échange.

Un vrai lien :

Ce service est un soutien psychologique, un moment de communication primordial. Il permet de rompre l'isolement, de favoriser les échanges, de stimuler la personne aidée. C'est un instant de partage.

L'aide ménagère :

Il s'agit d'un soutien dans les actes courants : lecture de courriers, petits renseignements, démarches administratives.

- Le petit dépannage :

Etre bien chez soi :

Des petits services qui améliorent le cadre de vie des personnes dépendantes et garantit un habitat sécurisé et fonctionnel : parce que rester chez soi, c'est aussi garder une maison

fonctionnelle et en bon état, le SIAS assure les petites tâches d'entretien de l'habitat et ce sans jamais faire concurrence à l'artisanat local.

Entretien de la maison :

Bricolage et petit dépannage, le SIAS vous aide dans les petites tâches parfois difficiles à assumer seul(e) : décrocher des rideaux, faire des trous pour accrocher un tableau, placer une étagère, déplacer un meuble, réaliser des petits travaux de plomberie, d'électricité comme changer une ampoule, nettoyer une terrasse avec un matériel à fort débit d'eau...

Entretien du jardin :

Parce qu'il est important de garder un beau jardin, les agents du SIAS assurent les travaux devenus pénibles : élagage des arbres (moins de 3 m de haut), débroussaillage et tonte autour de la maison (1000m² maxi sans ramassage), taille des haies (limitée à un entretien courant et à 35m de long et 1,80m de hauteur...).

- Portage des repas :**Un lien humain :**

Service de première nécessité, le portage des repas est également le moyen de maintenir un lien humain régulier essentiel pour les personnes ne pouvant plus assurer seules la préparation de leurs repas.

Des menus diversifiés sont proposés qui respectent l'équilibre alimentaire et les régimes particuliers des usagers.

Un suivi quotidien :

Cette visite est à la fois un moment de rencontre et un lien social qui permet aux agents du SIAS de suivre quotidiennement les personnes et de s'assurer de leur bonne santé et de leur équilibre.

L'équilibre alimentaire :

Des repas complets sont livrés chaque jour avec des menus respectant l'équilibre alimentaire et les régimes particuliers des usagers.

Le petit plus :

Et pour que se nourrir rime toujours avec plaisir et découverte, des menus spécifiques sont régulièrement préparés à l'occasion des fêtes et événements du calendrier pour le plaisir des papilles !

Pour des renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter les services du SIAS au 05 61 56 18 00 ou la Mairie (commission des affaires sociales) au 05 61 72 84 80.

• Foyer rural**> Activ'femmes**

Bel exemple du dynamisme de l'association : la visite commentée de la ville de Montauban le 6 mars dernier fût l'occasion d'une sympathique balade culturelle malgré le soleil timide et les giboulées.

Avant le clou de la journée, **notre visite au célèbre musée Ingres l'après-midi**, nous avons partagé un moment convivial autour d'un repas dans un restaurant de la ville (parenthèse qui fût la bienvenue afin de nous permettre de nous réchauffer).

Cette journée fut réussie, comme tant d'autres, car les adhérentes sont fidèles aux sorties.

Tous ces moments se passent dans la bonne humeur et nous vous invitons à venir nous rejoindre.

Nous vous donnons rendez-vous en septembre pour la nouvelle saison d'Activ'Femmes, n'hésitez pas à nous contacter.

L'équipe vous souhaite un bon été et de bonnes vacances.

Chantal PAYRASTRE - 05 61 72 45 85

**> Chorale**

Le 26 janvier 2008, la section chorale a organisé un spectacle avec la Troupe d'Isabelle Bettin, qui à son tour en solo, a présenté ses propres

compositions le 11 avril.

Les 31 Mai et 1^{er} Juin, les « **choristes Baladins du Confluent** » ont participé à la Fête des Sports et Culture de la

Fédération des Foyers Ruraux à Arbas et St Pé d'Ardet .

> Section danse**Section DANSE — FOYER RURAL**

>Martine SORIANO : **06 87 49 54 20** > Christine MONTAURIOL : **06 74 18 78 54**

Le 7 juin dernier s'est déroulé le Gala de l'école de danse à la salle du confluent de Portet sur Garonne. Les 130 élèves des cours de jazz et de classique, ainsi que les 20 élèves du hip-hop se sont produits.

Ce gala, fruit des efforts fournis par les élèves tout au long de l'année ainsi que de leurs professeurs, fût une fois de plus une belle réussite.

L'école recherche des personnes sérieuses, bénévoles, susceptibles de pouvoir les aider dès la rentrée prochaine dans leurs tâches administratives et logistiques. N'hésitez pas à contacter les responsables si vous êtes intéressés.

> Encadr'art et peinture sur soie et tissu

Au sein du foyer rural, deux clubs sympas, « Encadr'art et Peinture sur Soie et Tissu » vous ouvrent les portes de la créativité dans une ambiance et un cadre agréables.

Venez les rejoindre !

- **Pour l'Encadrement** : les lundis et vendredis de 14h à 18H.

- **Pour la Peinture sur Soie et Tissu** : les mercredis et jeudis de 14H à 17H.

Par ailleurs, dans le courant de l'année, les deux sections proposent

différents stages « découvertes » relatifs à leurs activités.

Si vous êtes intéressé(e)s, vous pourrez les rencontrer pour plus de détails au Forum des Associations en septembre prochain.

> Yoga

La section du Foyer Rural de Roquettes a été heureuse de faire revenir Isabelle FOREST pour un mini stage sur la médecine chinoise. La présentation de cette médecine ainsi que l'explication sur l'énergie du printemps (foie), la phytothérapie, l'aromathérapie, ont fait entrer l'auditoire dans un univers parfaitement ignoré de nous, occidentaux, mais connu et pratiqué depuis des millénaires par des milliards de personnes.

Le petit goûter qui s'en est suivi a également permis à tous les gens du groupe, les participants du yoga et les curieux, d'échanger sur cette nouvelle découverte.

Cette journée est bien dans l'esprit de la pratique du Yoga à Roquettes : découvertes, échanges et apprentissages du mieux être !!!

Merci Isabelle..



• Associations

> Arcep

La G.V. QUESAKO....

Un mouvement plus que centenaire qui regroupe de nombreux adhérents et qui s'efforce de lutter contre la sédentarité grâce à sa contribution à la vie associative et à l'enrichissement du lien social!

Née de la volonté et de l'action d'hommes et de femmes soucieux d'offrir, au plus grand nombre, un cadre au développement des activités physiques, la Gymnastique Volontaire s'adresse à tous les publics, en tous lieux, en favorisant l'apprentissage de l'autonomie.

Redécouvrez les bienfaits d'un exercice physique régulier.

Tout le monde le sait, la pratique suivie d'une activité physique même à intensité modérée, a des effets bénéfiques sur l'amélioration de la santé.

Encourager la pratique de mouvements physiques comme arme de prévention ou comme complément thérapeutique pour de nombreuses affections, c'est lutter efficacement contre la sédentarité et accorder ainsi à tout individu la possibilité de mener une vie sociale épanouissante.

Aussi pour éviter un vieillissement prématuré, consacrons à notre corps un peu de temps .

La gymnastique volontaire grâce à des exercices soigneusement adaptés améliore notre santé, en nous permettant d'échapper aux préoccupations de la vie quotidienne et de faire face à l'état de tension nerveuse si fréquent à notre époque.

Les cours se terminent fin juin et reprendront mi septembre . Les renseignements sur les horaires seront donnés au cours du forum des associations ou bien en téléphonant au **05 61 72 20 69**.

La saison de l'ARCEP



Une fois de plus l'ARCEP a su offrir à ses adhérents un programme d'une grande richesse.

Concerts

HALLE AUX GRAINS -

Magnifiques interprètes pour un répertoire classique : Berlioz, Chopin, Rachmaninov, puis Borodine, Chostakovitch, Brahms et Stravinsky.

CAPITOLE -

La belle Hélène d'Offenbach.

En voici, un résumé succinct permettant d'en apprécier la variété et la qualité.

N'oublions pas à la Halle aux Grains le 28 juin, une autre belle Hélène a délaissé quelques instants ses loups. Hélène GRIMAUD pianiste renommée a interprété magnifiquement Schumann, Scriabine et Prokofiev.

Spectacles

A **ODYSSUD**, nous avons pu constater que la DANSE MODERNE n'est pas incompatible avec la musique classique (Vivaldi et Bach). Aucune femme n'aura été insensible aux TAPS DOGS magnifique et tonitruant spectacle de claquettes et percussions. Puis nous aurons dégusté sans

modération « Chocolat Piment » avant de pouffer de rire devant « PENELOPE, qui n'arrêtait pas de pleurer ».

AU MOULIN DE ROQUES, nous les avons comptés, ils sont bien 4, « Les 3 Mousquetaires » - « Un Fil à la Patte » de Feydeau a su nous enchanter

dans une mise en scène déjantée de Pierre Matras - « Dix Petits Nègres » d'Agatha Christie, autre maître du suspense, et « Qui a peur de Virginia Woolf » ... pièce encore à l'affiche AUX THEATRE DES MINIMES - Du rire à la pelle (est-ce bien raisonnable ?) avec le « Clan des Divorcées ».

Visites commentées

Cordes - Puyceli - l'incontournable Basilique Saint Sernin - le Musée des Abattoirs ,etc.

Mais pour être complets, les adhérents de l'ARCEP tiennent à entretenir la forme physique autant

que l'esprit, et là non plus, nous n'avons pas chômé.

Balades

Vélo vert sur les berges de la Garonne et à Sesquières.

Promenades pédestres : Le chemin des 3 Cascades - Pech David - le soleil nous a obligés à délaissier les raquettes prévues à St Bât.

N'oublions surtout pas le Chemin des Orchidées dans le Gers, et la

visite guidée de la ville de Rabastens.

La dernière sortie peut être considérée comme le « bouquet » de l'année - quatre jours dans le Lot avec abondance de balades, de visites (Rocamadour en visite guidée entre autres) et bien sûr de gastronomie. Les Arcépiens sont fins gourmets.

Il nous reste maintenant à préparer la fête de l'été avant les retrouvailles de Septembre.

Et surtout, n'hésitez pas à nous rejoindre !

> Club danse country

La saison a bien démarré en septembre 2007 et les nouvelles recrues ont fait un travail remarquable durant ces quelques mois .

Les cours reprendront en septembre : les lundis après midi et soirs .

Renseignements au 05 61 72 09 37.



> Créations et loisirs

Club Féminin Roquettois

Après ces dix mois d'activités, le club féminin a pris 3 jours de vacances sur la Costa Brava les 2, 3 et 4 juin .

Un autre voyage d'une journée est prévu pour le 30 septembre au Gouffre d'Esparros .

Depuis le 15 septembre 2007 , les activités se sont enchaînées:

Octobre : une journée grillades et la Bourse aux vêtements et jouets qui prend de l'ampleur avec le concours de nombreux bénévoles durant ces 3 jours .

Décembre : Marché de Noël : comme les années précédentes, il a obtenu un très grand succès.

Le 18 mai : pour la 9^{eme} édition le vide grenier organisé conjointement avec la Fnaca a été encore une fois une réussite.

Tous les membres du club vous invitent à nous rejoindre tous les mardis de 14h à 17h : Ambiance conviviale assurée autour de différentes activités.

Bonnes vacances à tous !



> Commémoration de la FNACA

Comme chaque année et ce depuis 46 ans les anciens Combattants FNACA de Roquettes ont commémoré l'anniversaire du cessez le feu en Algérie.

Monsieur Le Maire ,de nombreux Conseillers Municipaux ainsi qu'un public très attentif ont participé à ce devoir de mémoire.

Après le dépôt de gerbe, le Président du Comité a remis :

- La Croix du Combattant à Monsieur Denis COQUILLO.
- La Médaille de la Reconnaissance de la Nation à Monsieur Misaël VELEZ.



> Vente au déballage du 18 mai 2008

Organisé par la FNACA et le Club « CREATIONS ET LOISIRS », le 9^{eme} vide grenier a connu une fois de plus un très grand succès. Plus de 176 emplacements ont été réservés par les Roquetteuses et les Roquetteois.

Une ambiance conviviale et bon enfant a accompagné cette journée autour de la place Montségur d'autant que le soleil était de la partie.

Rendez-vous est pris pour l'édition 2009 !



> A l'école maternelle

Déjà le mois de juin... Les enfants ont bien grandi tout au long de l'année et savent déjà qu'à la rentrée prochaine, ils iront chez les moyens, chez les grands... et en CP pour 43 d'entre eux ! Un travail entre les grandes sections et les actuels CP autour d'activités d'orientation doit les aider à mieux préparer et vivre ce passage.

Quant aux nouveaux inscrits et aux enfants de la crèche, ils sont eux aussi venus repérer ce nouveau lieu de vie, première prise de contact pour donner envie... de revenir en septembre !

Les points forts de cette année :

La musique en fil conducteur, avec d'abord le festival Chanterelle en

septembre, puis la réalisation dans chaque classe de structures sonores, conçues et réalisées par les enfants avec l'aide de leurs maîtres. Leur travail de recherche de sons et de production de rythme s'est ensuite concrétisé lors du Carnaval, moment festif, aboutissement de tout un travail en arts plastiques, musique et danse. Enfin, deux jeunes « cuisiniers musiciens » sont venus leur montrer comment, avec beaucoup de finesse et de délicatesse, on pouvait « faire la cuisine » en musique, un régal pour les oreilles et une petite escapade pour faire travailler son imaginaire puisque nous avons terminé par la réalisation d'une magnifique « sauce aux sons » à laquelle tous les enfants ont participé ! « Une sauce à manger avec les oreilles

et pas avec la bouche ! ».

Cette année sera clôturée par une soirée le 1er juillet au cours de laquelle la chorale de l'école se produira pour la première fois devant parents et amis, présentant son répertoire de chants traditionnels enfantins ; quelques membres de la chorale de Roquettes doivent nous rejoindre pour accompagner les enfants, comme ils l'ont déjà fait au cours de cette année. Cette soirée se terminera autour d'un verre de l'amitié.

Activité piscine

Les élèves de grande section ont bénéficié d'un cycle piscine, pour lequel nous remercions les parents sans qui cette activité qui apporte tant aux enfants ne pourrait avoir lieu.

> A l'école primaire

Mois de juin à l'école

Dès l'ébauche de la fin de l'année scolaire, les échéances se sont succédées toutes plus importantes les unes que les autres mais à une cadence effrénée: ainsi les CM1 et les CE2 ont donné leur concert de fin d'année au centre culturel du château le 6 juin (il s'agissait d'un conte musical : La maison du lac).

Les CM2 sont, avec l'appréhension habituelle, allés passer une demi-journée au collège, les 5 et 6 juin.

Le 10 juin, les CE2 ont vécu une journée médiévale à Sarrant dans le Gers afin de concrétiser leurs apprentissages.

Le 12 juin, les CM2 ont eu la visite de la brigade de prévention de la délinquance juvénile qui est venue expliquer la nécessité du respect des règles dans la vie en société et sensibiliser les élèves aux éventuelles rencontres avec des produits illicites ou d'addictions.

Le 13 juin, les CM1 se sont rendus en fin d'après-midi à la Cité de l'Espace pour leur participation à la manifestation des Amis de la Cité de l'Espace.

La semaine suivante, un témoignage sur la déportation et la vie dans les camps a concerné les CM, les CE1

ont rencontré leurs correspondants ainsi que les CP.

Le 21 juin, les CM2 se sont « produits » à la fête de la musique « à la manière du groupe STOMP ».

La fête de l'école s'est déroulée le vendredi 27 juin.

Enfin le lundi 30 juin, les CP ont passé la journée à Brioudes avec les grandes sections pour finaliser la liaison maternelle/CP.

Concernant le projet collectif de cette année inscrit au projet d'école, il s'agissait de la réalisation d'une fresque picturale sur la façade de l'école. Les élèves ont réalisé les maquettes à l'échelle et en grandeur réelle. Le fond a déjà été peint, et soumis à la curiosité des badauds qui ont pu apercevoir des peintres en herbe, mais la pluie a contrarié le timing prévu et les dessins proprement dits commencent à peine à être matérialisés. Si l'anticyclone des Açores veut bien revenir, les travaux devraient être achevés pour la fin de l'année.

Pour la rentrée à venir, de nouvelles lois rentrent en application à partir de septembre 2008 :

- nouveaux horaires (24 heures

pour les élèves par semaine).

- nouveaux programmes.

- **Gestion des élèves en difficulté :**

- pendant le temps scolaire, 60 heures annuelles.

- pérennisation des stages dits « de rattrapage » pendant les vacances scolaires.

Pour l'école élémentaire de Roquettes,

le nombre de classes sera le même c'est à dire 9. En effet, les effectifs vont rester stables et il n'y aura ni ouverture ni fermeture de classe envisageable. Le nombre d'inscrits aujourd'hui pour la rentrée 2008 est de 227 élèves et une ouverture serait envisageable à 243 élèves et une fermeture serait prononcée à 216 élèves.)



> Carnaval 2008

Chefs d'orchestre ou maîtresses

Vous prenez une graine... de n'importe quoi. D'enfant par exemple, et de courgette.

Vous les confiez aux instituteurs de Roquettes. Et vous attendez une année.

À la floraison (toujours en avril), vous assistez à l'éclosion de tous les talents : la graine de courgette s'est muée en mystérieux instrument de musique.

La graine d'enfant s'est épanouie en talentueux petites filles et garçons.

Les instits de Roquettes et leurs aides de camp ont décidément les pouces verts.

Comme d'habitude, ils conspirent dans le plus grand secret. Et travaillent d'arrache pied, bien plus que ne l'exige leur Education Nationale.

Car chaque année, le terrain est en friche et il faut tout créer, de toute pièce, le thème, les costumes, les apprentissages.

Le carnaval, c'est leur affaire, une affaire d'imagination, et de vocation.

Et la fine équipe éducatrice excelle dans l'art d'apprendre...en s'amusant. L'air de rien...

Cette fois, c'est le Brésil... la musique, la cadence, la danse. Rien que des ingrédients d'enfance. Mais pour que nos artistes maison deviennent les instruments d'un seul et même ensemble et que la chorégraphie soit parfaite, quel boulot ! Un énorme travail de coordination, de groupe, de discipline. A 3, 4, 5, 6, ils apprennent le respect d'autrui et l'esprit de corps, pour qu'il en reste un peu à 30, 40, 50 ans..



Au fil du temps, les instituteurs et assistantes maternelles se sont rodés et soudés. Ils ne peuvent plus se passer les uns des autres. D'ailleurs, sans une coordination parfaite, le carnaval serait un fiasco. Les mouvements et les rythmes des enfants sont réglés au millimètre. Le départ des uns, l'arrivée des autres, le tempo, la cadence, la justesse, rien ne doit déraiser. Et le jour J, le personnel enseignant est à cran !

Même les instruments de musique sont faits maison : bruits de graines secoués, ballons pincés, papiers froissés...

Quant aux costumes, depuis des années, c'est une affaire entendue. Les petites mains ont travaillé dans l'ombre, et les bonnes volontés de Roquettes ont été réquisitionnées. Mais incognito, car il ne faut pas que la grande affaire transpire hors les murs de l'école.

Le plaisir des enseignants et des assistantes maternelles est contagieux. Leur motivation est un mystère, une sacrée leçon (aussi pour les parents !). Car ils croient aux capacités et à la créativité naturelle de nos enfants. D'ailleurs, s'ils font tout ça, c'est pour eux. Avec cette indéfectible foi en l'enfance qui les meut, et qui fait souffler ce vent de vocation générale à la maternelle.

Tous ensemble, tous ensemble, tous...

Les grands du primaire, malgré l'appel de la tektonik, et du collège, battent le tambour. Et ne céderaient pas leur place pour un empire.

Le carnaval, c'est leur affaire depuis qu'ils ont 3 ans ; et ils ne partiront pas au collège sans un dernier roulement, un ultime déguisement...un adieu plus en douceur aux petites classes et à l'enfance.



> Dernier conseil municipal des jeunes avant l'été

Le vendredi 23 mai, les jeunes élus se sont réunis avec un ordre du jour plus particulièrement tourné vers un projet de « communication ».

Plusieurs pistes avaient été lancées pour répondre à cette envie de faire part de leurs expériences et d'informer sur leurs activités.

La 1^{ère} idée était de réaliser un

journal écrit qui, après discussion sur la nécessité d'une régularité de parution, a laissée place à un projet de journal radio proposé dans le cadre des activités du Centre d'Animation Jeunesse.

La proposition retenue à l'unanimité prendra la forme d'un journal parlé sur le Web.

Certains membres du CMJ ont eu l'occasion de s'essayer à cet exercice durant les vacances de printemps au CAJ et ils ont très envie de continuer.

Il est donc décidé de le mettre en place en septembre mais dès la Fête de la Musique à ROQUETTES, un reportage Radio sera réalisé.

A suivre...

> Le programme été 2008 du CAJ

Voici les animations qui seront proposées par le CAJ pendant les prochaines vacances d'été, plus particulièrement pendant le mois de juillet.

Le centre d'animation jeunes sera ensuite fermé du 27 juillet jusqu'au 17 août.

Le programme des deux dernières semaines d'Août sera défini par les jeunes, courant juillet.

Programme des Vacances d'été 2008											
Semaine du 3 au 4 Juillet 2008			Semaine du 7 au 11 Juillet 2008								
	Judi 3	Vendredi 4		Lundi 7	Mardi 8	Mercredi 9	Judi 10	Vendredi 11			
Matin	Chantier 10h00 à 12h30		Matin	Accueil des jeunes européens.	Chantier 10h00 à 12h30	Chantier 10h00 à 12h30	Journée à la mer. Tournoi de Beach soccer et volley	Journée à Albi dans le cadre de l'échange européen.			
Après midi	Animations sur site.	Préparation des vacances. Soirée de début des vacances.	Après midi	Animations sur site.	Téléski nautique.	Ballade en VTT au bord de l'Ariège. Soirée échange européen.					
Semaine du 14 au 18 Juillet 2008			Semaine du 21 au 26 Juillet 2008								
	Lundi 14	Mardi 15	Mercredi 16	Judi 17	Vendredi 18	Séjour à Montalivet					
Matin		Chantier 10h00 à 12h30	Chantier 10h00 à 12h30	Journée Canyoning	Chantier 10h00 à 12h30	Mardi	Hébergement en dur, pension complète. Char à voile Surf ou body board Vélo et voile....				
Après midi		Tournoi multisports (pétanque, badminton, volley, mini foot)	Programmation des deux dernières semaines d'août avec les jeunes.		Animation sur site. Soirée jeux de rôle.	Mercredi					
						Judi					
						Vendredi					
						Samedi					

> Boxing club

Félicitations à Orlane FALGUIERE qui a remporté le titre Minimes des moins de 65 kgs de la région Midi-Pyrénées dès le premier round

par arrêt de l'arbitre.

Le club s'est également illustré en remportant le championnat

interrégional le 30 avril dernier et s'est également qualifié pour les finales nationales à Bourges du 5 Juin.

> Vélo club

Le 25 mai 2008, à l'occasion de la fête locale, s'est déroulé, en matinée le traditionnel critérium "**Trophée Caisse d'Epargne**" et le **Challenge du restaurant « La Casetta »**

Le mauvais temps n'a pas découragé les 110 participants qui venaient chercher la victoire. Il faut dire qu'en récompense, le restaurant de PINSAGUEL avait offert deux magnifiques corbeilles de charcuterie accompagnées de très bonnes bouteilles de vin.

Sous leur nouvelle tenue, aux couleurs de leurs sponsors, les coureurs du club voulaient être dignes de leurs maillots. La stratégie employée fût simple : attaquer à outrance et inscrire un coureur de l'équipe dans une échappée. Au 6° tour, deux hommes vont « se faire la belle ».

L'un des deux, **Alain CIEUTAT** va réussir

à s'envoler vers une victoire sur ses terres pour le plus grand plaisir de ses coéquipiers.

Le bureau remercie **Sylvain PUGGIA, Raymond SINGLAR et Jean François FOURNIER** pour la mise en place de l'organisation et pour leur aide précieuse au niveau de la sécurité, sans oublier les riverains qui ont eu la gentillesse de respecter sans rechigner l'arrêté municipal qui les a contraint à un périple pour se rendre au centre du village.

Prochain rendez vous en novembre pour **le cyclo cross des châtaignes**.

Un projet est à l'étude, en partenariat avec le nouveau Comité des Fêtes : **l'organisation d'une épreuve ouverte à tous, soit sous la forme d'un duathlon, soit d'une course pédestre.**



> Football

Un petit clin d'œil à l'équipe du football club loisirs toujours aussi active avec ses nombreux adhérents partis en Corse du sud du 25 avril au 4 mai dernier. Grosse participation pour ce superbe voyage après la

visite de la Corse du nord il y a deux ans...

L'Assemblée générale du FCR a eu lieu 14 Juin 2008 à la Salle de réunion du club.



> Pétanque

Le 10 et 11 Mai s'est déroulé à Roquettes le trophée masculin et féminin de la Haute Garonne qualificatif pour le championnat de France. Seuls les finalistes masculins et les gagnantes féminines pouvaient obtenir le précieux sésame.

Grosse participation en séniors masculin avec 136 triplètes et 34 doublettes féminines. Mention spéciale à l'équipe VADILLO - GIRARD. A - LOO du club qui perd en 1/8 de finale face à la prestigieuse équipe KLEIN-KLEIN - AMARILLI.

Les terrains très sélectifs ont permis aux meilleures équipes d'arriver dans le carré final.

Félicitations à Christian LEJARS et toute son équipe pour la parfaite organisation d'un tel évènement comme ont pu le souligner les quotidiens régionaux, la ligue mais aussi les nombreux participants.

Félicitations également à tous les qualifiés : MARTIN - GIRARD. A - THOMAS pour le championnat Haute Garonne

vétérans à Leguevin du 29 Mai dernier. GENICOT.C - OSTER.L pour le championnat Haute Garonne mixte du 31 Mai. COLMART - GIRARD.D - LEJARS pour le championnat Haute Garonne sénior à Vaudreuil le 26 avril dernier.



> Présentation



Nous sommes heureux de vous présenter les membres du **Comité des Fêtes de Roquettes** élu lors de l'Assemblée Générale Constitutive du 22 avril 2008.

Sur la photo, de gauche à droite : Frédéric Puggia, Jean-Marc Daunis, Joël Vaissière, Benoît Pons, Julien Danti, Anne-Marie Marcillac, Yves Danflous, Jean-Paul Politowicz, Sylvain Puggia, Jacque Loste, Evelyne Estève, Anne-Marie Puggia, Sandrine Politowicz, Henri Labrousse, Edmond Marcillac (absent Laurent Exposito).

Le Comité prendra ses fonctions le 1er septembre 2008 et la première manifestation organisée sera **UNE FETE CHAMPETRE** qui se déroulera **LE DIMANCHE 28 SEPTEMBRE 2008** toute la journée, avec un repas servi à midi. Bien entendu, nous ne faillirons pas à la traditionnelle **FETE DU BEAUJOLAIS NOUVEAU** le **JEUDI 20 NOVEMBRE 2008**.

Puis arrivera le **31 DECEMBRE 2008, soirée du REVEILLON de la Saint Sylvestre** que nous préparons avec beaucoup d'enthousiasme. Ainsi nous pourrons entrer ensemble dans cette nouvelle année 2009 dans la joie et la bonne humeur.

Retenez déjà ces dates. Votre participation à nos diverses manifestations sera le meilleur des encouragements pour ce nouveau Comité des Fêtes qui ne peut exister qu'à travers vous.

Le Président
Sylvain PUGGIA



> Appel au bénévolat

La VMEH (Visite des Malades dans les Etablissements Hospitaliers) est une association humanitaire (loi 1901) apolitique et non confessionnelle ouverte à tous ceux qui veulent faire reculer la solitude dans les hôpitaux, les maisons de retraite et de convalescence, agissant en parfaite collaboration avec le personnel soignant et social.

La VMEH c'est une présence, une écoute, une réponse à une attente et un lien d'humanité au travers de bénévoles, hommes et femmes de tous âges qui s'engagent à consacrer une demi-journée par semaine à la visite des personnes malades, âgées, fragilisées, en situation de handicap.

Si vous êtes prêts à donner un peu de votre temps pour cette cause, veuillez contacter :

Monsieur Jean Claude CASAGRANDE
Président de VMEH 31
Hôpital de La Grave
Place Lange - 31052 TOULOUSE
tél : 05 61 77 79 19

> Etat civil

Décès

Paulette DAUCHY, le 05 février 2008,
Marguerite MONGE, le 23 février 2008,
Michel PERIES, le 13 mars 2008,
Achille GEMINIANO, le 20 avril 2008,
François VALLES, le 20 avril 2008,
Etienne SAILLEN, le 23 avril 2008.

Mariages

Janine COURRÈGELONGUE
et Eric MAGNOUX, le 17 mai 2008.

Naissances

Léna GROSSO, le 29 août 2007,
Gaultier DAVASSE, 1^{er} février 2008,
Emma DANCÈDE, le 07 février 2008,
Sarah BILLOTET, le 23 février 2008,

Sophie SAUTREAU, le 08 mars 2008,
Lilie PONCHARD, le 12 mars 2008,
Pauline JOIGNEAUX, le 18 mars 2008,
Paul GOMBAUD-LACGER, le 19 mars 2008,
Lucie THOREL, le 22 mars 2008,
Ella DUCOMMUN-RIGOLE, le 22 mars 2008,
Océane BAUZA, le 1^{er} avril 2008,
Camille MAZZOTTA, le 04 avril 2008,
Mathilde LACROIX, le 23 avril 2008.

> Information importante

Au nom du respect de la vie privée, mentionné dans l'article 9 du Code Civil et conformément à l'avis de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), votre autorisation

est nécessaire pour publier les naissances, mariages et décès dans ce magazine. En conséquence, les personnes souhaitant la parution de leur état civil dans cette rubrique devront

dorénavant retourner en mairie le formulaire d'autorisation qu'ils recevront par courrier.

> Expression libre

La Commission Communication souhaite faire encore évoluer votre magazine.

Pour cela, nous envisageons de créer dans les prochains numéros, une rubrique « Expression des Roquettois » ; Si vous êtes intéressé(e)s, nous vous invitons à écrire votre article et nous

le faire parvenir soit par e-mail : annie.vieu@mairie-roquettes.fr, soit en le déposant à l'accueil de la mairie.

Les articles devront nous parvenir un mois avant la date de parution et seront examinés par la Commission Communication qui décidera de l'édition des articles. Ils devront être

écrits en tenant compte de l'intérêt que le lecteur du bulletin pourra y trouver et dans le respect de tous.

Merci de votre participation

PARUTIONS :
Octobre, juin, février

> Pharmacies de garde

Tour de garde des trois rivières

DE LA MADELEINE 4 route de Toulouse 31190 Auterive ☎ 05 61 50 61 62 / 06 07 08 et 23 11 08

DE SAINT PAUL 2 avenue Jules Guesde 31190 Auterive ☎ 05 61 50 64 05 / 13 07 08-14 07 08 et 30 11 08

ROPARS 18 route de Toulouse 31190 Auterive ☎ 05 61 50 26 10 / 20 07 08 et 07 12 08

DE LA CROIX BLANCHE 1 rue Jean Monnet 31600 Eaunes ☎ 05 61 08 76 86 / 27 07 08 et 14 12 08

DU PASTEL 10 pl V. Auriol 31860 Labarthe-sur-Leze ☎ 05 61 08 67 08 / 03 08 08 - 21 12 08 et 25 12 08

DU FORT 208 place Fort 31860 Labarthe ☎ 05 62 23 41 99 / 10 08 08 et 15 08 08 - 28 12 08 et 01 01 09

BERNARD PAJOT 4 centre Cial Verte Campagne 31120 Lacroix Falgarde ☎ 05 61 76 24 09 / 17 08 08

BARRAU 18 rue de l'oratoire 31870 Lagardelle-sur-Leze ☎ 05 61 08 16 66 / 24 08 07

DHERS-BOYER 42 rue de la République 31560 Nailloux ☎ 05 61 81 30 39 / 31 08 08

ARCIZET 38 rue Saint Barbe 3180 Pins-Justaret ☎ 05 61 76 26 62 / 07 09 08

DAVASSE Centre Cial Croisette 31860 Pins-Justaret ☎ 05 62 20 68 20 / 14 09 08

DELPERIE-THOMAS 66 ue d'Andorre 31120 Pinsaguel ☎ 05 61 72 01 73 / 21 09 08

DE LA RUE PRINCIPALE 3 rue Principale 31120 Portet-sur-Garonne ☎ 05 61 72 01 22 / 28 09 08

CARTON rue du Commerce 31120 Portet-sur-Garonne ☎ 05 61 72 00 32 / 05 10 08

DU RECEBEDOU 8 chemin des Genêts 31120 Portet-sur-Garonne ☎ 05 62 20 09 51 / 12 10 08

DES ECOLES 3 rue des Ecoles 31120 Roques-sur-Garonne ☎ 05 61 72 12 81 / 19 10 08

PIQUEMAL 45 rue Clément Ader 31120 Roquettes ☎ 05 61 72 22 90 / 26 10 08

DEMOUX 4 rue Simon de Lancesoc 31810 Venerque ☎ 05 61 08 50 02 / 01 11 08 et 02 11 08

MIGNONAT & PERIOLE-FERRER 1 av. du Mont Frouzi 31810 Venerque ☎ 05 61 08 50 35 / 09 11 08 et 11 11 08

LE GUELINEL 2 avenue du Lauragais 31810 Le Vernet ☎ 05 61 08 07 36 / 16 11 08